

# Projet APPORT

(Aide à la Préparation des Plans Opérationnels des Risques Transfrontaliers)

En matière de sécurité, on n'appartient pas à un pays, mais à un bassin de risques. Et aujourd'hui, peu importe la nationalité de celui qui porte secours à la population, c'est le délai d'intervention qui prime. C'est pourquoi les partenaires du projet "APPORT" ont mutualisé leurs compétences afin de mieux gérer l'imprévisible.

## Objectifs du projet

Les partenaires du projet ont voulu optimiser les conditions d'intervention sur les lieux de catastrophes de la frontière franco-belge. C'est pourquoi les autorités et services de secours du Hainaut et de la Zone de défense et de sécurité Nord ont travaillé sur **l'harmonisation des plans d'urgence et des procédures d'alerte**.

### Budget total :

1.601.646,59 €

### FEDER :

800.823,28 €

### Période :

1<sup>er</sup> février 2009  
31 décembre  
2013



## Publication d'outil

*Risques technologiques transfrontaliers : de la prévention à la gestion des accidents*, Novembre 2011.

## Partenaires

- Régie Provinciale Autonome de Financement et de gestion des services incendie du Hainaut (Mons)
- Province de Hainaut (Mons)
- État-major de la zone de défense Nord (Lille)
- Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Nord - Pas de Calais (Douai)
- Institut Scientifique de Service Public (Colfontaine)
- Centre Informatique du Hainaut (Hornu)

## Résultats du projet

Le projet « APPORT » est à l'origine de solutions innovantes en matière de gestion des risques transfrontaliers au point que **le dispositif élaboré pourrait être transposable à d'autres frontières européennes**.

À ce jour, un prototype de **cartographie des risques** commune à la zone frontalière a été créé pour améliorer l'efficacité des acteurs du secours. Le centre de formation et le Détachement de Liaison et d'Évaluation (DLE) conçus par les partenaires sont en cours de création.

**Le centre multidisciplinaire d'exercices pratiques** installé à Lens (Belgique) a été conçu pour dispenser des sessions de formation communes aux acteurs du secours de la zone transfrontalière (sapeurs-pompiers, policiers et ambulanciers).

**Le DLE**, ce nouveau binôme franco-belge d'officiers de sapeurs-pompiers, n'est pas encore effectif. Il assistera le commandant des opérations afin de faciliter la prise en charge des renforts frontalières et la remontée d'informations vers les centres opérationnels des deux pays. Pour ce faire, un **centre de dispatching** est nécessaire de chaque côté de la frontière. Le centre créé en Belgique est calqué sur l'organisation existante des secours français qui disposent déjà d'un tel outil.

**Tous deux permettront de recenser les ressources matérielles et humaines des deux côtés de la frontière.**

Afin d'expérimenter au mieux leur efficacité, un exercice sera réalisé en février 2013.